



LE JOURNAL DE THURY

Bulletin communal de Thury en Valois

Joyeuses Fêtes de Noël
Bonne Année 2024



N°07 : Décembre 2023

LE MOT DU MAIRE



Chers Thuryiennes et Thuryiens,

L'année 2023 s'achève, mais les conflits sont toujours présents, le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter ainsi que les denrées alimentaires.

Espérons que l'année 2024 nous réserve de bonnes nouvelles et que l'organisation des JO en France se passe très bien.

Cette année, avec les communes de Cuvergnon et de La Villeneuve sous Thury, nous relançons la sortie patinoire à Crépy en Valois, nous avons donné rendez-vous à nos jeunes âgés de 5 à 18 ans le 18 décembre et leur avons offert un chocolat chaud et la location des patins.

Le Conseil Municipal invite les personnes de la commune âgées de 60 ans et plus, à ce que nous appelons « Le Repas des Anciens ». Depuis 3 ans, en raison du Covid, un colis leur était offert. Cette année, nous avons souhaité leur offrir un repas au restaurant « Le Relais du Valois ». Nous avons passé un moment convivial et nous nous sommes régalés d'un repas bon et copieux. Merci à tous les participants.

Je tiens à remercier les enfants pour leur participation aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre. Leur présence rend ce devoir de mémoire encore plus important et lire et chanter malgré la présence de tous ces adultes qui les entourent montre leur engagement civique et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Un grand merci également à tous nos décorateurs (Pâques, Halloween, Noël) qui égayaient notre village à chaque occasion.

Le conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024, en prenant soins de vous et de vos proches.



Jérôme MARGOTTET
Maire de Thury en Valois

DE NOUS A VOUS

LES PERMANENCES

Les permanences du secrétariat de la mairie se font les :

MARDI ET VENDREDI DE 17 H 00 à 19 H 00

Ces permanences sont là pour vous procurer des actes d'état civil, des dossiers de travaux, les inscriptions sur la liste électorale, le recensement militaire, pour la location de la salle des fêtes et divers renseignements...

En contactant la secrétaire, vous pouvez également prendre rendez-vous avec le Maire et/ou les Adjointes.

Les permanences de la mairie ne seront pas assurées :

Mardi 26 décembre 2023

Vendredi 29 décembre 2023

Mardi 02 janvier 2024

Bien entendu, en cas d'urgence vous trouverez toujours un membre de la municipalité disponible pour vous recevoir :

Jérôme MARGOTTET, Maire : 06.63.85.80.56

Thérèse LE GOUËDEC, Adjointe : 06.42.40.15.31

Jocelyne GOULAS, Adjointe : 06.31.57.78.48



AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRE D'OUVERTURE :

Du LUNDI au VENDREDI
(sauf le mercredi)

de 9 H 00 à 11 H 30

Les

MARDI et VENDREDI

de 16 H 30 à 19 H 00

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes :

- Envoyer - retirer vos lettres recommandées, colis, lettres suivies...
- Acheter des emballages pour vos colis
- Acheter des timbres, des enveloppes « prêt à poster », de réexpédition...
- Retrait ou versement, si vous avez un compte à la Poste
- Possibilité de commander des collections de timbres ou de pièces

L'Agence Postale Communale (APC) sera fermée du **Mardi 26 décembre 2023 au mardi 02 janvier 2024 inclus**. Vos colis et lettres en instance seront déposés à La Poste de Mareuil sur Ourcq. **RÉOUVERTURE LE JEUDI 04 JANVIER 2024 À 9 H 00**



SALLE DES FETES

Nous vous indiquons les tarifs de location de la Salle :

- ❖ Habitants de la commune :
 - 250 €
- ❖ Extérieurs à la commune :
 - 350 €

Location de la vaisselle : 70 centimes d'€uros par personne

Pour louer la Salle des Fêtes, il faut venir en mairie muni de votre pièce d'identité afin d'établir le contrat de location. Un nouveau moyen de paiement a été mis en place avec la trésorerie : PayFip, ce qui permet de payer directement en ligne. Si vous souhaitez effectuer le paiement en chèque ou espèce, vous pourrez le faire auprès de la trésorerie de Crépy en Valois.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

PASSEPORT - CARTE GRISE

PERMIS DE CONDUIRE

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPGN), les procédures relatives aux cartes nationales d'identité, passeport, permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé : <https://ants.gouv.fr>

La Mairie peut servir d'intermédiaire pour vos démarches en ligne, si vous le souhaitez.



www.ants.gouv.fr

RÈGLES DE BON VOISINAGE

HORAIRES DE BRICOLAGE - JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- De 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 19 H 30 du lundi au vendredi
- De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 le samedi
- De **10 H 00 à 12 H 00 le dimanche et jours fériés**

Ces horaires permettent à certains de travailler et à d'autres de profiter de la tranquillité de leur jardin, **merci de bien les respecter.**

En journée, certains bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou encore qu'ils durent dans le temps.

HAIES – TROTTOIRS – CANIVEAUX

Il appartient à chaque résident de la commune (qu'il soit propriétaire ou locataire) de contenir tout débordement d'arbres ou d'arbustes sur la chaussée qui pourrait gêner le passage sur les trottoirs. La hauteur des haies ne doit pas dépasser 2 mètres. Merci à chaque habitant de la commune de participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

ABOIEMENTS DES CHIENS

Merci de ne pas laisser vos chiens aboyer tout au long de la journée, c'est une nuisance sonore pour votre voisinage. Les propriétaires de chien doivent également veiller à ramasser les "cadeaux" que peuvent laisser leur compagnon à 4 pattes sur les trottoirs ou devant les portes des maisons.

STATIONNEMENT GÊNANT

Des véhicules sont stationnés sur les trottoirs de la commune obligeant les piétons à marcher sur la route. ce qui entraîne un problème de sécurité tant pour les enfants que pour les adultes. il est rappelé que **le trottoir doit être suffisamment libre pour permettre le passage des piétons avec poussettes.** Les parents d'élèves qui viennent chercher leurs enfants en voiture doivent respecter la tranquillité des riverains et ne pas stationner, même quelques minutes, devant leur sortie de propriété.



BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets verts produits par les ménages (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles, etc.) est interdit par les règlements sanitaires départementaux. En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée.

RECENSEMENT MILITAIRE



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Pour rappel, depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile à partir de leurs 16 ans.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Vous devez vous présenter en mairie muni du livret de famille, de votre pièce d'identité et d'une facture de moins de 3 mois. Une attestation de recensement vous sera remise (il n'est pas délivré de duplicata ; en cas de perte, il faudra demander un justificatif de recensement au Centre du Service National dont vous dépendez.)

Le recensement permet de convoquer les jeunes pour que soit effectuée la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. **Le recensement permet aussi l'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales à leurs 18 ans.**

Attention : en cas d'absence de recensement et de participation à la JDC, il vous sera impossible de pouvoir passer des concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans !

Merci de vous présenter en mairie les mardis et vendredis de 17 H 00 à 19 H 00 pour vous faire recenser.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Les personnes qui veulent conclure un PACS doivent se présenter pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire

Pièces à fournir par les demandeurs pour une demande de PACS

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02 disponible en mairie) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

DIVERSES INFORMATIONS COMMUNALES

PASS PERMIS CITOYEN :

Mis en place depuis juillet 2021, il intéresse toujours nos jeunes car nous venons d'enregistrer 2 nouvelles candidates pour effectuer les 70 heures de bénévolat pour la commune ou nos associations. En 2 ans et demi, 10 jeunes de notre village en ont bénéficié ou en bénéficient actuellement.

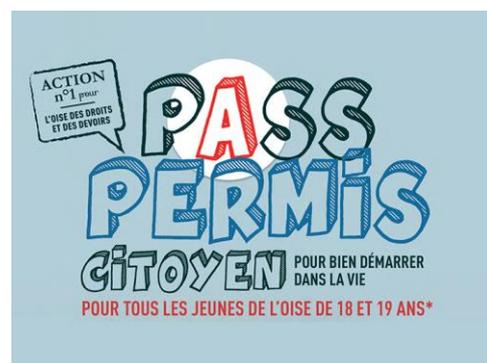
Un grand Merci à tous ces jeunes pour leurs heures de bénévolat au profit de la commune, ils nous apportent une aide précieuse.

QU'EST-CE QUE LE PASS PERMIS CITOYEN ?

Une aide forfaitaire de 600 € octroyée par le Département aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une **action citoyenne de 70 heures** au service d'une collectivité ou d'une association, afin de faciliter leur insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social.

Voici un rappel des conditions pour pouvoir en bénéficier :

- Être âgés de 18 à 19 ans révolus à la date de dépôt de la candidature
- Être domiciliés dans l'Oise (hors résidences scolaires et universitaires)
- Être Inscrits ou non dans une auto-école, titulaires ou non du code
- Passant leur permis de conduire (Permis B) pour la 1^{ère} fois (de manière anticipée ou non)



PARKING SALLE DES FÊTES :

Nous tenons à vous rappeler que le parking de la salle des fêtes doit être laissé à disposition des locataires de la salle des fêtes les week-ends où elle est occupée.

C'est un parking gratuit pour tous les riverains en semaine, merci de veiller à le laisser libre quand la salle des fêtes est louée.



UTILISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL :

La convention signée avec le Club de Football de Mareuil sur Ourcq a été reconduite pour 3 ans. En contrepartie, le club entretient les espaces verts et rembourse les frais liés à l'utilisation des vestiaires et buvette.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

Je tiens à remercier l'équipe de travaux qui, en 3 ans et demi de mandat, a effectué les travaux suivants :

- La rénovation du logement situé au-dessus du salon de toilette, loué depuis le 1^{er} septembre 2021.
- La peinture de la salle des fêtes (murs et plafond)
- La rénovation de l'ancien vestiaire de football, réhabilité en logement et loué depuis le 15 septembre 2023.
- Actuellement, la rénovation du plafond et la peinture des murs du bureau du secrétariat de mairie.

Tous ces travaux sont faits bénévolement, ce qui représente une économie importante pour le budget de la commune.

DÉPENSES 2023 :

- Travaux de réhabilitation de la station d'épuration : 134 038 € TTC
- Achat d'un terrain à Collinance (installation défense incendie) : 9 500 € TTC + frais notaire
- Achat d'une maison (rue de Crépy) pour en faire des logements sociaux : 20 900 € TTC + frais de notaire
- Solde des travaux de l'ancien vestiaire : 9 208 €
- Rénovation Eclairage Public (Syndicat d'électricité) dont participation commune : 15 920 € TTC
- Entretien voirie communale 5 790 €
- Entretien Bâtiments communaux 7 415 €
- Entretien Eclairage Public 2 520 €

PRÉVISION PROGRAMME TRAVAUX 2024 :

- Installation citerne incendie hameau de Collinance
- Installation citerne incendie (phase finale) dans Thury
- Rénovation du salon de toilette pour en faire un logement type studio
- Travaux maison acquise (sous couvert des accords de subventions demandées)
- Abattage Peupleraie à Collinance et plantation à nouveau



Jérôme MARGOTTET
Maire



NOUVELLES A PARTAGER

CARREFOUR DE LA GRANDE RUE ET DE LA RUE JEAN DE LA FONTAINE :

En juillet, cet espace vert a été embelli sans frais pour la commune, avec un peu d'idée, du temps et des bras bénévoles.

Des petits arbres, des structures et des fleurs ont remplacés les buissons inesthétiques et des barrières sécurisent le virage.



POMPES À CHALEUR :

Ce projet est toujours d'actualité mais se révèle plus compliqué que prévu ! Une des conditions pour que ce changement soit efficace et rentable est de revoir l'isolation des bâtiments concernés.

ÉGLISE :

Le diagnostic est à présent terminé, il ne manque plus que l'évaluation des travaux à entreprendre selon leur priorité. Une fois ces devis reçus, les demandes d'aides financières déjà entreprises pourront être finalisées.

Il est vrai que ces travaux sont abordés depuis longtemps dans les pages de notre bulletin, cela prend du temps et avance malgré tout : Le possible est déjà fait, l'impossible est en cours et pour les miracles, prévoir quelques heures, semaines, voire des mois de délai !

Pour vous faire patienter tranquillement, voici quelques photos des derniers travaux entrepris sur l'église : 4 poutres étaient fortement abimées et elles ont dû être remplacées. Je profite de ces lignes pour remercier la société Lopez qui intervient toujours avec efficacité et rapidité pour notre église.



HALLOWEEN :

Les images parlent d'elles-mêmes et vos retours toujours positifs nous font plaisir et nous encouragent à continuer.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier à nouveau le généreux donateur de belles citrouilles en complément des décorations installées dans la Grande rue.

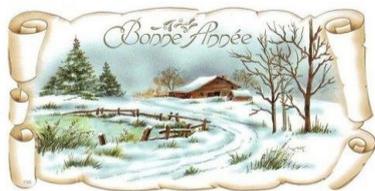


PRÉPARATION NOËL :

L'équipe se retrouve quelques samedis après-midi pour rénover, embellir et compléter les décorations de Noël. Nous espérons qu'elle vous plaira, elle sera haute en couleur !



Bonnes fêtes de fin d'année, profitez de tous les moments présents et à venir.



Thérèse LE GOUËDEC
Adjointe au Maire

BILAN ANNUEL DES TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux de la Station d'Épuration :

Notre station, elle aussi s'est refait une beauté et elle en avait bien besoin : Il était grand temps après plus de 40 ans de service.

Les démarches administratives et les travaux ont mis plus d'un an et demi pour aboutir, mais le résultat est là : Les maçonneries ont été renforcées sur le clarificateur, des caillebotis et des garde-corps ont été mis en place pour plus de sécurité ; également une bêche de récupération des boues qui permet un prélèvement et un stockage journalier pour plus d'autonomie.

L'entrée de la station (point A2) est maintenant équipée d'une sonde pour contrôler les déversements comme le souhaitait la Police de l'Eau.

Bien sûr, il nous reste encore quelques travaux à prévoir : Le tableau électrique est à mettre aux normes actuelles et il y a un souci de roulement sur le pont du clarificateur. Enfin, la clôture sera également à rénover.

En attendant voici quelques photos pour apprécier le résultat !



Avant travaux :

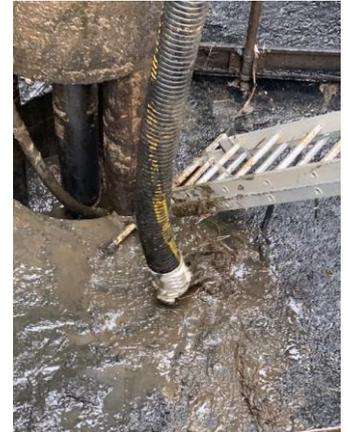


Après travaux :



Pour le bien de notre station et pour votre confort :
NE JETEZ PAS LES LINGETTES DANS LES TOILETTES.

Elles font des dégâts considérables dans notre station. Même si les paquets indiquent biodégradables, ce n'est pas le cas. Voici quelques photos pour vous montrer que les pompes, racleurs et autres installations se bloquent et se cassent à cause de la filasse créée par les lingettes.



Entretien Voirie Communale :

Comme tous les ans, une campagne de réparation des nids de poules a été réalisée dans le courant de l'été par la société WIAME.

Notre voirie communale se dégrade régulièrement en raison des conditions météo, de l'accroissement du trafic et notamment de celui des poids lourds.

Malheureusement pour le moment, nous ne pouvons que réaliser des traitements curatifs et préventifs vu le coût trop important d'une réfection totale de la structure des chaussées et de la surface de roulement.

Rénovation de l'ancien vestiaire :

Après 18 mois de travaux réguliers les mardis pour l'ensemble de l'équipe de conseillers bénévoles et bien d'autres jours pour Roger et Bernard, nous sommes arrivés au bout de ces travaux de rénovation de notre ancien vestiaire.

Aujourd'hui, c'est un logement de 60 m² avec un emplacement pour le stationnement des véhicules des locataires et un petit espace vert clôturé.

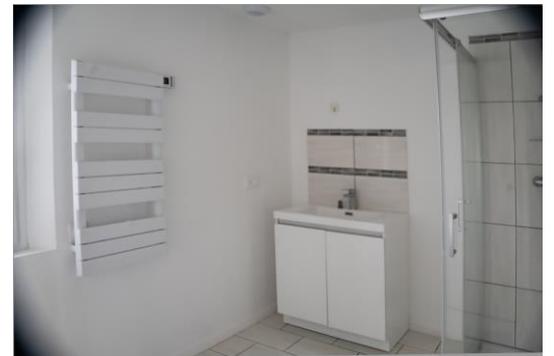
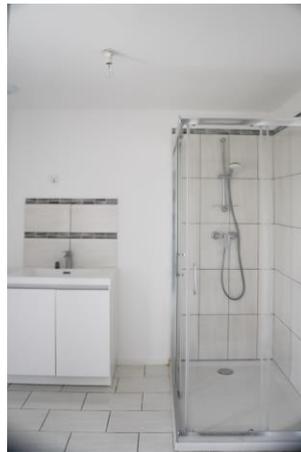
Loué depuis la mi-septembre, nous avons eu plusieurs dossiers de candidatures. Le choix final pour l'attribution par l'équipe des travaux n'a pas été facile et nous souhaitons la bienvenue au couple qui fait maintenant partie de nos habitants.

Les dépenses, faites auprès des entreprises (plomberie, électricité, fenêtres) qui sont intervenues, s'élèvent à 22 747 € plus une dépense totale de 4 745 € pour les autres matériaux (isolation, cloisons, enduits, carrelage, peinture, parquet, etc.). Nous bénéficions d'une subvention calculée sur le montant HT des dépenses réalisées soit entre près de 7 000 €.

Nous remercions également les généreux donateurs qui ont contribué à limiter nos dépenses et vu le montant du loyer fixé, ces travaux seront amortis dans un peu plus de 3 ans.

Je suis particulièrement fière de ce que nous avons pu réaliser. Ce vestiaire, que nos anciens avaient bâti, se dégradait depuis plusieurs années, a trouvé une nouvelle fonction.

Merci encore à toute l'équipe et aux autres bénévoles

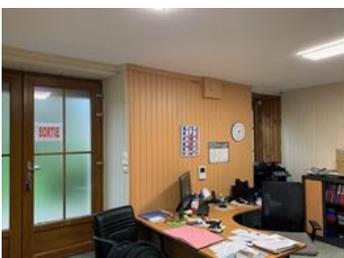


Secrétariat de Mairie :

Avec la fin des travaux de l'ancien vestiaire, notre équipe n'est pas restée inactive longtemps ! Nous avons repris la rénovation du secrétariat de la mairie. Les bandes et enduits du plafond ont été fait et ensuite une peinture blanche a finalisé le tout.

Le ponçage du lambris a repris et les couleurs de la peinture des murs ont été choisies, approuvées par la principale intéressée et Monsieur le Maire bien sûr.

La dernière étape : refaire un mur en placo pour pouvoir le peindre ensuite.



Ouverture Local pour la salle des fêtes :

M. FUZELIER Dominique, société de maçonnerie générale, a été sollicité pour un devis afin de créer une ouverture dans le local près de la salle des fêtes. Ce projet de local servira à stocker les tables et les chaises en fonction de l'occupation de la salle des fêtes. Ainsi, de l'espace sera dégagé pour les locataires de la salle qui n'auraient pas besoin d'utiliser toutes les tables et les chaises.

Salon de toilette « Ecout'toutou » :

Le local d'Ecoute Toutou, situé 2 Grande rue et qui cesse prochainement son activité, sera transformé en studio. Des devis pour l'électricité auprès de « Thierelec » et pour la plomberie auprès de « Plomberie du Valois » ont été réalisés pour réaménager ce local. Un nouveau challenge pour l'équipe travaux !

Maison d'habitation à réhabiliter :

La commune a fait l'acquisition d'une maison, rue de Crépy, inhabitée et non entretenue depuis plus de 10 ans. En devenant propriétaire de cette maison, la commune a le projet de créer deux logements sociaux. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Départemental et de l'Etat avec un devis de l'entreprise Kubicki.

Défense Incendie :

Suite à l'acquisition de la parcelle devant recevoir la future bâche incendie sur le hameau de Collinace, les travaux d'aménagement débuteront en 2024 normalement.

Regroupement fuel :

Certaines personnes semblent ne pas recevoir les SMS les informant de la prochaine livraison. Si vous êtes concernés, merci de m'en informer ou bien de le signaler en mairie.

Dépôts sauvages :

Il est regrettable que des dépôts de tonte ou autres déchets verts soient fait de manière sauvage alors qu'un ramassage hebdomadaire est organisé par le service de collecte de la Communauté de Communes du Pays de Valois chaque vendredi matin à partir de la dernière semaine de mars jusqu'à la dernière semaine de novembre. Sans oublier les déchetteries de Betz et de Crépy en Valois restent à votre disposition pour tous les autres jours de la semaine.

Enfin, permettez-moi de rappeler une nouvelle fois aux propriétaires de parcelles avec des arbres ou arbustes (qui dépassent sur le domaine public et sont susceptibles d'endommager les réseaux électriques et téléphoniques) qu'ils sont tenus de les élaguer ou de les abattre préventivement. Un entretien régulier est nécessaire. Je vous en remercie d'avance.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année,



Jocelyne GOULAS
Adjointe au Maire

VOTRE C.C.A.S.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'opération des bons de fins d'années 2022 – 2023 a permis d'aider 2 familles bénéficiaires avec un bon d'achat chez « Ô MARCHÉ ».

Des aides aux personnes en difficultés pour effectuer le règlement de leurs factures électriques peuvent être apportées, en établissant un échéancier adapté aux revenus des demandeurs.

Les membres du CCAS tiennent à remercier à nouveau les généreux donateurs qui contribuent par leurs dons à aider des personnes en difficulté. Leur geste est grandement apprécié et il est important de les remercier même s'ils souhaitent rester anonymes, ils se reconnaîtront en lisant ces quelques lignes.

Voici quelques adresses utiles pour vous aider dans vos démarches et pour ceux qui ne désirent pas demander de l'aide en mairie :



Service Assistantes Administratives d'Accueil
Service de l'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion
Conseil départemental de l'Oise
M.D.S. de Crépy-en-Valois
14, Avenue Sadi Carnot
60800 CREPY-EN-VALOIS

☎ 03 44 10 44 30 (Standard)



ESPACE VALOIS MULTIEN

NOS COORDONNEES

1 rue de la Fraternité – 60620 BETZ
tél : 03.44.87.44.59
email : accueil@csevm.fr

franceservices@csevm.fr

Conciliateur de justice :

M. Gérard LARUELLE, auxiliaire de justice assermenté. Permanence gratuite ouverte le jeudi de 14h à 17h à la mairie de Nanteuil le Haudouin – sur rendez-vous au 03.44.88.38.06 ou au 06.10.29.12.62

Le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide et gratuit pour venir à bout de conflits en obtenant un accord amiable.

Certains sujets n'aiment pas être abordés quand il s'agit d'un sujet qui nous peine par exemple, mais voilà, il faut faire face à la réalité... Voici donc l'article que nous aurions souhaité éviter :

LE DÉPART EN RETRAITE DE FABRICE LE GOUËDEC

Avec ces quelques lignes, nous allons essayer de résumer ces 25 années et 1 mois de très bons et loyaux services de notre agent des services techniques qui aura tout fait pour notre village auquel il est profondément attaché.

Pour ceux qui le connaissent bien, Fabrice peut être bavard, grincheux, bougon et tellement boute-en-train, généreux, gentil ! Tout cela à la fois en quelques minutes parfois ! Toujours motivé pour apporter son aide, ses idées, ses remarques, il a répondu constamment présent quand il s'agissait de faire réaliser des économies à la commune.

Il est revenu bien souvent surveiller « sa » station, vider le panier lors de ses jours de repos ou de vacances car il ne voulait pas qu'un problème puisse s'installer ou qu'elle s'abîme. Mais aussi quand la neige bloquait les entrées du village, quand certaines maisons étaient bouchées au niveau de leur assainissement, quand un arbre tombé sur la voirie était à tronçonner, etc.

Fabrice a su créer des liens forts avec les habitants de la commune, les enfants dans la cour de l'école sont toujours heureux de pouvoir échanger quelques mots avec lui. Dès qu'il le pouvait, Fabrice a toujours été prêt à rendre service, à donner un coup de main. Il a aidé de nombreuses fois les associations communales à pouvoir faire leurs diverses manifestations (kermesses, fêtes du village, 14 juillet entres autres).

Après ces nombreuses années de service, Fabrice a décidé de partir en retraite... Un repos bien mérité. Nous tenons, avec ces quelques lignes, à le remercier pour toutes ces années de service et pour son engagement sans faille envers notre petit village.

Fabrice restera une figure emblématique de la commune comme peu d'autres avant lui et il manquera à tous ceux qui auront eu la chance de le connaître. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée, remplie de bonheur auprès des siens. Que cette nouvelle étape de sa vie lui apporte le meilleur.

Quant à nous, Fabrice restera dans nos souvenirs et dans nos cœurs, et nous essaierons de continuer sans lui, en faisant au mieux car il serait capable de revenir pour nous remonter les bretelles si par nos actions, son travail, son héritage et son dévouement sont négligés !

Fabrice, au revoir et MERCI pour tout. Reviens nous voir de temps en temps,



Le Conseil Municipal



Ps : Nous espérons, en accord avec lui et sa famille, pouvoir organiser un pot de départ en retraite. Cet évènement aurait lieu un samedi en fin de matinée probablement et nous ne manquerons pas de vous informer dès que la date sera fixée.

CLUB DÉTENTE ET AMITIÉ



Le Club Détente et Amitié est ouvert à tous et toutes sans aucune limite d'âge

Les membres du bureau sont à votre disposition pour tous renseignements ou questions diverses.

Sylviane ANTRAIGUE – Présidente - 03.44.87.28.47



Josette VAILLIÈRE – Trésorière - 03.44.87.30.28



Vous êtes toutes et tous les bienvenus au club. En effet, le nombre des adhérents a diminué (départ, décès...) aussi, afin d'éviter la fermeture du club, nous serions heureux de vous accueillir pour nous retrouver 1 fois par mois.

Venez nombreux, quel que soit votre âge, nous vous attendons avec grand plaisir. Les goûters ont lieu le 2^{ème} mercredi de chaque mois à partir de 14 H 00 à la salle des fêtes.

Attention : le bureau sera renouvelé le **MERCREDI 10 JANVIER 2024** lors de l'assemblée générale qui sera suivie du goûter.

AVIS AUX VOLONTAIRES : N'ayant plus de secrétaire, nous sommes à la recherche d'une personne (femme ou homme) pour occuper ce poste.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An,



La présidente,
pour le Bureau

COMITÉ DES LOISIRS

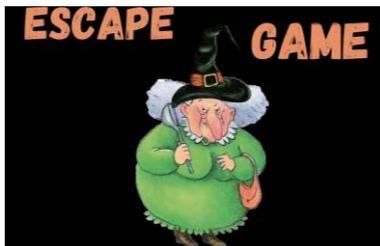
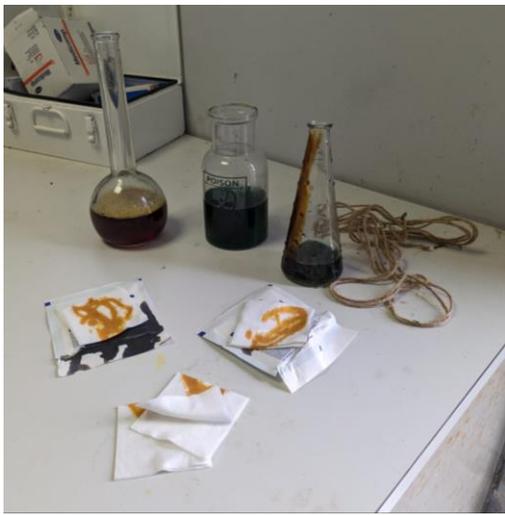
Chers Thurysiens et Thurysiennes,

Le 09 septembre 2023, nous avons organisé une soirée « **Apéro-Théâtre** » et vous avez été nombreux à répondre présents. Nous remercions la Troupe "Scènes en Valois" ce fut un franc succès !



Ensuite, un « **Escape Game** » d'Halloween a été proposé à nos jeunes habitants. Merci aux enfants de Thury en Valois pour leur bonne humeur et leur implication lors de ce jeu qui a beaucoup plu également.





Enfin, nous avons terminé l'année 2023 avec une soirée « **LOTO** » où de nombreux lots étaient à remporter :

Barbecue à gaz Landman

Enveloppe anti-inflation
100€

Soin Peau Neuve

Tablette Samsung

Enceinte JBL

Airfryer

Coffret de vins

Plancha électrique

Et pleins d'autres lots...



Cette fois-ci, encore victime de notre succès, nous avons dû refuser des participants ! Un grand merci à tous, c'était une très bonne soirée.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles manifestations.



Le Comité des Loisirs de Thury

Facebook : comité des loisirs de Thury-en-Valois

Mail : comitedesloisirsthury@gmail.com

ETAT CIVIL

NOS PEINES

M. Jean Michel BARBÉ le 30 août 2023 à Compiègne (Oise)

Mme Madeleine CORVAISIER veuve LERAISNIER le 25 octobre 2023 à Meaux (Seine et Marne)

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis



NOS JOIES

PACS

M. Baptiste FROMENT et Mme Lucie GOYON le 17 mars 2023

M. Bruno PERON et Mme Christine PRETERRE le 4 avril 2023

M. Michael TOBA CAMPETELLA et Mme Emilie HOUEIX le 1^{er} juin 2023

M. Maxime RICORDEL et Mme Manon STEUNOU le 22 août 2023

La municipalité adresse ses félicitations aux nouveaux pacsés



MARIAGE

M. Laurent RANVIAL et Mme Alexandra PITACAS RODRIGUES le 4 février 2023

M. Olivier MORVAN et Mme Adelaïde FEUILLYE le 24 juin 2023

M. Valentin CESSÉLIN et Mme Maëlla HYMBERT le 09 septembre 2023

M. Jean-François DANIEL et Mme Sylvie BRAULT le 16 décembre 2023

La municipalité adresse à nouveau ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés



NAISSANCE

Nélia CAIL le 18 juin 2023 à Senlis (Oise)

Anaïs MITRE le 4 juillet 2023 à Argenteuil (Val d'Oise)

Hanaë ROMANO le 04 septembre 2023 à Meaux (Seine et Marne)

Katalëya VANDAMME le 02 septembre 2023 à Meaux (Seine et Marne)

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux concitoyens
et
adressons nos plus chaleureuses félicitations à leurs parents.



INFOS PRATIQUES

Mairie : 03.44.87.23.14

École : 03.44.87.45.63



Conseil Départemental: 03.44.06.60.60

Collège Marcel Pagnol : 03.44.87.20.47

Lycée Jean Monnet : 03.44.39.30.90

Lycée Robert Desnos : 03.44.39.45.50

Cabinet Médical Rue du Valet 60 620 BETZ
09.72.51.33.33



Kinésithérapeute 03.44.87.33.30

SCM Centre Dentaire de Betz 03.44.87.33.06



Pharmacies :

ROMBAUX 60 890 MAREUIL SUR OURCQ 03.44.87.39.97

DELAHAYE et SERVAIS 60 620 BETZ 03.44.87.20.18

Point d'accueil SICAE OISE

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

104 rue Nationale

60 610 La Croix Saint Ouen

03 44 926 926



L'accueil téléphonique SAUR

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

pour les appels consommateurs : 03.60.56.40.01

7j/7 et 24h/24 pour les urgences techniques : 03.60.56.40.09

Les horaires d'ouvertures de nos points d'accueil clientèle dans l'Oise :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et sur rendez vous de 13h30 à 16h30

AGENCE DE CREPY EN VALOIS

11 Rue St Eloi

60800 Crépy en Valois





RÉNOVATION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
ELECTRICITÉ | PLOMBERIE
PARQUET | CARRELAGE | ISOLATION | PLACO
PEINTURE | PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE

DÉPLACEMENT & DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

bricoloise@gmail.com | 06 31 55 46 08 | www.bricoloise.fr



Ô MARCHÉ*

1 Grande Rue 60 890 THURY EN VALOIS

Horaires d'ouverture :

Du Mercredi au Vendredi : 8 H 45 - 13 H 00
15 H 00 - 19 H 00
Le Samedi : 8 H 45 - 19 H 00
Le Dimanche: 8 H 45 - 15 H 00

03.64.23.61.65

o.marche60890@gmail.com



COEUR DE POIL

TOILETTAGE À DOMICILE

CHEZ VOUS OU CHEZ MOI
PROMENADE, ÉDUCATION CANINE
VENTE D'ACCESSOIRES



FRANCINE BROUTIN
2, RUELLÉ DE LA FERME
60890 THURY EN VALOIS

06.59.82.44.66
COEURDEPOIL@HOTMAIL.FR



Marie-Cécile HEURLIER

PEDICURE - PODOLOGUE

Diplômée d'Etat
Soins et semelles orthopédiques

Sur rendez-vous

8 bis Grande Rue
60890 THURY-EN-VALOIS
03 44 87 23 09



MIEL D'ETE
MIEL DE LUZERNE
MIEL DE PRINTEMPS
MIEL ACACIA / RONCE
POTS DE 500G

VENTE

Récolte 2023
Julie et Laurent COSSIN
29 Grande Rue
60890 THURY en VALOIS
TEL : 06.03.29.16.56
Apiculteur Siret 994.288.675



06.3767.04.71
Facebook: peau neuve - Linda

MR BARRIOS MANUEL



JARDINAGE ET TRAVAUX
DIVERS
CHEQUES EMPLOI SERVICE

62 RUE DE CREPY
60890 THURY EN VALOIS

03 44 87 52 94 / 06 87 56 51 54